

Mairie de CHARTAINVILLIERS

28130

Téléphone: 02 37 32 32 91

Email : mairie.chartainvilliers@wanadoo

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 05 / 2024

OBJET :

DEMANDE FONDS DE
CONCOURS A CHARTRES
METROPOLE
ACHAT D'UNE VITRINE POUR
LE CIMETIERE COMMUNAL

Date de la convocation
du Conseil Municipal :

15 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-deux Février, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire sous présidence de Monsieur Alain BOUTIN, Maire.

Étaient présents : Madame Dominique LEJEUNE, et Messieurs Fabrice TANTY, Didier VERNIOL, Guy BOUAZIZ, Serge DROIT et David CHOLLEY

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Mme PICHOT, Mme CHEUL (pouvoir donné à Mr LEJEUNE) Mme Danièle BENOIST (pouvoir donné à Mr VERNIOL) et Mme Cécile DE BEIR et Mr GARNIER (pouvoir donné à Mr BOUTIN)

Monsieur Serge DROIT a été élu secrétaire de séance

Le Maire présente aux conseillers une estimation financière pour l'achat et la mise en place d'une vitrine informative au cimetière communal. Cette vitrine pourra guider les visiteurs dans le cimetière et pourra également accueillir le règlement intérieur de ce dernier.

Le devis s'élève à 855 euros H.T (soit 1.026 euros T.T.C.).

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

. APPROUVE l'achat d'une vitrine informative pour le cimetière communal

. SOLLICITE à cet effet un fonds de concours auprès de Chartres Métropole pour ce projet,

Le plan de financement s'établit comme suit :

Fonds de concours Chartres Métropole (50 % du montant HT)	427,50 euros
Autofinancement	598,50 euros TTC
TOTAL (montant des travaux T.T.C.)	1.026 euros

L'aménagement sera effectué après réception de la délibération attributive de subvention, et en tout état de cause au cours de l'exercice 2024.

Certifié exécutoire
Compte tenu de sa
Réception en Préfecture
Et de sa publication

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800841-20240222-05-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2024
Publication : 27/02/2024



POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

